

Club Sécurité Routière des Employeurs Engagés du Var (Club SREE83)



Plus forts ensemble contre le risque routier professionnel

Pourquoi ?

- Le risque routier est la 1ère cause de mortalité au travail
- Chaque année, il génère des millions de journées de travail perdues et des coûts induits énormes, sans oublier l'impact humain et familial qu'un accident peut causer
- Prévenir les risques professionnels est une obligation légale de l'employeur
- C'est un bénéfice pour les collaborateurs mais aussi pour la performance de la structure
- La prévention du risque routier professionnel est un enjeu prioritaire pour la Sécurité Routière

Pour qui ?

Tous les employeurs sont concernés :

- entreprises
- administrations
- collectivités
- associations

Pour quoi faire ?

- Pour profiter de la dynamique et de la force d'un réseau et mieux avancer ensemble vers un objectif partagé
- Pour améliorer la sécurité de ses collaborateurs vis-à-vis du risque routier
- Pour être identifié et valorisé comme un acteur engagé aux côtés de l'État et partenaire de la Sécurité Routière dans le Var

Comment ?

↳ En intégrant un espace privé sur la plateforme collaborative sécurisée par l'État « Résana » (1), qui permet à ses membres :

- d'échanger leurs expériences et les exemples de bonnes pratiques
- de présenter et valoriser leurs actions locales
- de poser une question ouverte sur un sujet auquel les autres membres employeurs préventeurs et structures ressources peuvent répondre et apporter leur contribution
- de dialoguer directement entre membres (chat, visioconférence)
- de partager des documents, des actualités, des outils

↳ Au-delà de cet outil permanent, le Club pourra proposer à ses membres de se retrouver lors de réunions de travail et d'échanges (à priori au maximum 1 ou 2 par an).

→ Engagez-vous !

- ✓ Désignez un contact opérationnel en retournant la fiche au verso à la préfecture du Var
- ✓ L'administrateur de l'espace privé sur la plateforme ouvrira un accès à ce contact.

Informations : www.msr83.fr

Contact : Préfecture du Var/Coordinateur sécurité routière : 04 94 18 80 33 – 07 70 27 99 67

Mél : pref-securite-routiere@var.gouv.fr

Bulletin d'inscription au Club SREE83

Identité de la structure :

Nom :

Statut : Public/Privé/Associatif :

Adresse :

.....
.....

Domaine d'activité :

Effectifs **dans le Var** :

Responsable de la structure :

Nom, Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse de courriel :

Coordonnées de la personne désignée comme votre représentant dans le Club :

Nom, Prénom :

Fonction :

Téléphone(s) :

Adresse de courriel (lisible*) :

(*) Ce représentant sera invité par l'administrateur de l'espace privé « Club SREE83 » à créer son compte dans l'application Résana (1).

Les employeurs engagés pourront être considérés comme partenaires de la sécurité routière du Var et identifiés comme tels (logo) sur le site internet et les réseaux sociaux de la MSR-Var ainsi qu'au travers de la communication associée au Club.

Merci pour votre contribution à la lutte contre l'insécurité routière.

Bulletin à adresser par courriel à la Préfecture du Var :

pref-securite-routiere@var.gouv.fr

avec votre logo qui permettra de valoriser votre participation.

(1) Résana : application de la Direction interministérielle du numérique ([DINUM](#)). Données sécurisées.